



# SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES

ÉLECTIONS  
**2012**  
28 NOV - 12 DÉC

Pour nous, les **4,5 millions de femmes et d'hommes, salariés des 2 660 000 très petites entreprises** (- de 11 salariés) **c'est la première élection de ce genre.**

Par ce vote nous participerons à la désignation de nos représentants syndicaux.

Nous voterons, comme dans toutes les autres entreprises, pour désigner l'organisation syndicale la mieux à même de nous représenter, la mieux à même de défendre nos intérêts dans toutes les négociations et précisément pour nos conventions collectives, à partir de nos revendications.



# NOUS VOTERONS



**Cette consultation sera aussi  
l'occasion d'exprimer par notre vote,  
nos revendications.**

## MÊMES DROITS POUR TOUS LES SALARIÉS

- Des salaires revalorisés à partir du SMIC brut à 1 700 €.
- Un 13<sup>ème</sup> mois pour tous.
- Arrêt de la précarité résultant des temps partiels imposés, des CDD, de l'insuffisance de couverture sociale.
- Droit d'accès, au choix du salarié, à une formation qualifiante débouchant sur une évolution de la qualification, du travail, du salaire.
- Droits sociaux identiques à ceux des grandes entreprises (santé, prévoyance, culture, indemnités déjeuner, vacances ...).
- Égalité femme/homme, respect de notre dignité au travail (paiement de nos heures supplémentaires) ...

## SYNDIQUONS-NOUS !

Notre parole, notre volonté de salariés des petites entreprises, seront mieux prises en compte, si nous nous organisons nombreux à la CGT. Allons plus loin, exprimons-nous tous les jours et pas seulement à l'occasion de litige, comme c'est souvent le cas, avec l'aide des permanences syndicales CGT.

**Construisons des syndicats professionnels et territoriaux de proximité, pour nous informer, nous conseiller, nous défendre, pour nous exprimer et conquérir de nouveaux droits.**

Pour  
plus  
d'info

[www.tpe2012.cgt.fr](http://www.tpe2012.cgt.fr)

